



LAURENT WAUQUIEZ  
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DE L'EMPLOI  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le 14 janvier 2009  
N° 019

## **Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi à l'Assemblée générale de l'AFPA**

Le secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi a souhaité participer le 14 janvier 2009 à l'Assemblée générale de l'Association nationale pour la formation professionnelle qui a procédé à la nomination d'un nouveau directeur général (Philippe CAÏLA). Cette nomination intervient deux mois après celle de Jean-Luc VERGNES, nouveau président de l'AFPA.

En présence de la nouvelle équipe dirigeante et devant les représentants des régions, des partenaires sociaux et de l'Etat, le ministre a souhaité fixer les priorités, qu'avec Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi, il entendait donner à l'AFPA et apporter des éléments de réponses à la gouvernance et aux salariés de l'AFPA sur leur avenir.

Il a d'abord souligné à quel point il était nécessaire en cette période de crise économique d'avoir une AFPA forte, résolument tournée vers l'avenir car la formation est un outil indispensable dans la bataille pour l'emploi.

Au moment où les partenaires sociaux ont abouti à un projet d'accord sur la formation professionnelle dont l'objectif est de former chaque année 200 000 demandeurs d'emploi de plus, il a rappelé tous les atouts (proximité géographique, expérience des agents, résultats en terme de retour vers l'emploi des demandeurs d'emploi formés) de l'AFPA qui selon lui sont à même de permettre à l'institution de tirer le meilleur parti de la réforme.

L'objectif pour les prochaines années est de consolider l'AFPA en tant qu'opérateur national de référence dans le champ de la formation professionnelle. Face aux évolutions rendues nécessaires (décentralisation, soumission aux règles de concurrence, réforme de la formation professionnelle), Laurent WAUQUIEZ a rappelé qu'il était attaché au maintien d'une AFPA nationale et que l'Etat accompagnerait les évolutions de l'AFPA dans le cadre d'un contrat d'objectifs, de moyens et de performance pendant les cinq prochaines années.

Le Ministre a par ailleurs indiqué que les activités d'orientation des demandeurs d'emploi seraient assurées à l'avenir par Pôle emploi afin de renforcer la cohérence de l'offre de service vis-à-vis des demandeurs d'emploi. Il a missionné les deux directeurs généraux de l'AFPA et de Pôle emploi, en lien étroit avec la gouvernance de ces deux organismes et dans le respect des règles du dialogue social, afin de lui faire avant le 31 mars prochain des propositions sur les modalités de mise en œuvre d'un transfert des activités et personnels de l'AFPA à Pôle emploi, transfert qui devra intervenir au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Enfin, Laurent WAUQUIEZ a redit que l'AFPA demeurerait un acteur central du service public de l'emploi notamment par le rôle qu'elle joue dans la délivrance et l'ingénierie des titres du ministère de l'emploi et que des partenariats étroits devaient être établis avec Pôle emploi notamment sur le contrat de transition professionnelle.

**Contact presse :** Cabinet de Laurent WAUQUIEZ : Nicolas DIAT - 01 53 18 43 89